



## Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Siège: mairie 38540 HEYRIEUX

Tél / fax: 04.72.48.76.79

Internet: <http://assoc.wanadoo.fr/acenas>

e-mail: [acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr)

### BULLETIN D'INFORMATION n°8 janvier 2002



Meilleurs vœux pour la nouvelle  
année !

### *Billet d'humeur*

#### COCHET franchit le mur du çon.

Qui l'eut cru ! L'Aéroport de Lyon - St Exupéry vient de recevoir la mention spéciale du jury pour le prix Pollutec.

Ce prix est décerné à une entreprise qui agit particulièrement pour la défense de l'environnement ! On sera moins étonné d'apprendre que ceux qui se décernent ce prix à eux - mêmes sont les chambres françaises d'industrie et du commerce.

Jusque là rien de surprenant : l'aéroport se fait sa propre publicité.

Là où cela devient stupéfiant, c'est de voir le Ministre Vert de l'Environnement Yves Cochet cautionner cette mascarade. Un ministre, qui plus est, auteur d'un projet de loi malheureusement avorté pour l'interdiction des vols de nuit. L'Aéroport lyonnais aurait-il tout d'un coup approuvé ce projet de loi ? Malheureusement cela se saurait.

Pour les riverains, la présence du ministre ne peut vouloir dire qu'une chose : le soutien du gouvernement à l'extension de Satolas. Si c'est le cas, il doit savoir qu'il se heurtera à l'opposition très ferme des 230 000 riverains qui sont prêts à mener des actions d'ampleur pour obtenir satisfaction.

Alors, s'il vous plait M. le Ministre, arrêtez de décoller !

## Les temps forts de l'ACENAS en 2001

janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontre au <b>Ministère de l'environnement</b></li> <li>• invitation au journal télévisé de la chaîne nationale "Régions"</li> <li>• CONSTAS (système de suivi des trajectoires) : un outil de propagande pour l'aéroport qui ne diminue pas les nuisances</li> <li>• Rencontre du Président de l'ACNUSA<sup>(2)</sup>, Autorité de contrôle des nuisances Aéroportuaires, à HEYRIEUX</li> </ul>
février	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du conseil d'administration de l'UFCNA à Paris (union française contre les Nuisances aéroportuaires)</li> <li>• Colloque à l'assemblée nationale sur le développement du transport aérien</li> </ul>
mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre à l'<b>ÉLYSÉE</b> avec le conseiller industrie et environnement du Président de la République</li> </ul>
avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des riverains et des élus en faveur d'un projet de loi pour l'interdiction des vols de nuit → la limitation à 85 décibels la nuit est insuffisante</li> <li>• Assemblée générale de l'UFCNA à Paris</li> </ul>
Mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deuxième échec de la liaison Lyon New York. l'ACENAS a toujours insisté sur la dimension euro-régionale et non intercontinentale de SATOLAS.</li> </ul>
juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• co-animation du colloque « Villes et aéroports » à l'assemblée nationale</li> <li>• DUCSAI<sup>(1)</sup> débat public à LYON sur le choix du troisième aéroport parisien</li> <li>• L'ACENAS <b>gagne son 1<sup>er</sup> PROCES</b> contre les subventions illégales du Conseil Régional à l'aéroport.</li> </ul>
juillet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Invitation à <b>MATIGNON</b> pour le centenaire de la loi 1901 (droits des associations).</li> <li>• L'ACENAS <b>gagne un 2<sup>ème</sup> procès</b> contre les subventions de la Courly à l'aéroport</li> </ul>
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérard Collomb propose Satolas comme troisième aéroport parisien</li> <li>• Lors de la commission Consultative de l'environnement, refus du projet de PEB (plan d'exposition au bruit interdisant les constructions). Le PEB prépare l'extension à 4 pistes de l'aéroport et ne correspond pas à la réalité des nuisances.</li> <li>• Après la découverte de 2 décharges industrielles de 100 000 m<sup>3</sup>, 18 cavités comblées de déchets sont mises en évidence sous l'aéroport. Comment l'aéroport a-t-il pu « oublier » cette MEGA POUBELLE ? Les risques pour la nappe phréatique ne sont toujours pas exactement définis...</li> </ul>
octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres du Président de la DUCSAI<sup>(1)</sup> à PARIS et à LYON, pour refuser la candidature de Lyon comme 3<sup>ème</sup> aéroport parisien</li> <li>• Rencontre du maire de Lyon, nous avons clairement dit à Gérard Collomb que nous ne voulions pas avoir plus d'avions à Satolas et que nous nous opposons à son extension.</li> <li>• <b>HACAN, association des riverains de Londres-Heathrow, gagne son procès contre les vols de nuit devant la cour européenne des droits de l'homme ! L'état anglais est condamné. Une grande première pour tous les riverains européens !</b></li> </ul>
novembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MANIFESTATION à Paris</b> en faveur du troisième aéroport. Un beau succès médiatique « Satolas la Grenouille qui se veut aussi grosse que le bœuf parisien ».</li> <li>• Le site de CHAULNES est choisi par le gouvernement</li> <li>• Débat télévisé sur TLM suite à l'échec de l'aéroport lyonnais</li> </ul>
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre de l'ACNUSA<sup>(2)</sup> à Paris.</li> <li>• Invitation à la réunion publique de Berre l'Etang (extension de l'aéroport de Marseille) pour témoigner de l'expérience de l'ACENAS</li> </ul>

*La suite aux prochains numéros .....*

## **Le 3<sup>ème</sup> aéroport: incertitudes → existera t 'il vraiment un jour ? où sera t'il ? A LYON ?**

Sous la pression des riverains et du fait de la saturation environnementale des aéroports parisiens, le principe d'un 3<sup>ème</sup> aéroport français à Chaulnes, en Picardie, a été retenu.

Mr ZEMOR président de la Commission Nationale du Débat Public a été missionné afin de mener une « concertation » nationale et préconiser un site.

Les principales conclusions de cette démarche, dite DUCSAI <sup>(1)</sup>, mettent en évidence:

- Les prévisions à la hausse du trafic aérien
- Le développement du fret avionné.
- L'offre de transport :
  - TGV - avions → complémentarité
  - trajet moins de 2H = 100% sur le TGV
  - trajet entre 2 et 3 H = 25 % sur le TGV
  - trajet > à 4 H = avion
- L'impact environnemental (bruit et pollutions)
- Les enjeux sociaux-économiques
- La nécessité d'éviter la prolifération urbaine à proximité des aéroports "*rompre avec le laisser construire.*"

**D'après la DUCSAI, ce 3<sup>ème</sup> aéroport est une nécessité écologique et économique. Il devra :**

→ fonctionner 24h sur 24, sans contraintes ou interdictions (contrairement aux plates-formes existantes où la pression des riverains s'accroît de jour en jour)

→ Etre implanté dans un secteur où toutes les garanties vis à vis des riverains auront été prises selon les préconisations de la DUCSAI <sup>(1)</sup> et de l' ACNUSA <sup>(2)</sup>

→ Cet aéroport sera ainsi en mesure de récupérer les trafics des aéroports européens saturés

**CHAULNES constitue un échec à l'ambition démesurée des élus lyonnais qui soutenait la candidature de SATOLAS.**

(1) DUCSAI (Démarche d'utilité Concertée pour un Site Aéroportuaire International) 93, boulevard du Montparnasse – 75270 PARIS tél: 01-55-25-55-78 fax: 01-53-63-37-99 [www.ducsai.org](http://www.ducsai.org)

**SATOLAS, avec 6 millions de passagers et à 2 heures de Paris, n'a ni le positionnement géographique ni le marché suffisant pour constituer une alternative crédible au 3<sup>ème</sup> aéroport parisien. Le lobbying et la vaste manœuvre médiatique du maire de Lyon n'auront pas réussi, pour le moment au moins, à gommer cette réalité économique.**

**Si nous avons échappé au pire, il nous faut cependant rester extrêmement vigilants. Que se passera-t-il entre 2002 et la mise en service théorique de cette nouvelle plate-forme ?**

**Le gouvernement vient d'accorder une enveloppe de 5 milliards de francs pour le développement des aéroports de province.**

**De plus, le site de CHAULNES présente beaucoup d'interrogations.....**

- Il est situé dans un espace aérien commercial déjà encombré,
- Il est à proximité de bases militaires avec un fort trafic aérien,
- Eloigné de Paris, avec des accès, autoroute A1 et ligne TGV déjà surchargés à certaines heures,
- Des cimetières militaires se trouvent situés dans le périmètre choisi. Le gouvernement britannique a déjà fait part de son refus catégorique de déplacer les tombes,
- L'opposition des communes concernées s'organise ( la communauté de communes de CHAULNES a fait appel à un grand Cabinet d'Avocats parisien afin de faire valoir ses droits),

(2) ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuares) 93, boulevard du Montparnasse – 75006 PARIS – tél : 01.53.63.31.80 – fax : 01.53.63.31.81 [www.acnusa.fr](http://www.acnusa.fr)

**En 1996,**

On parlait déjà de la nécessité d'un 3<sup>ème</sup> Aéroport, le rapport DOUFFIAGUES préconisait le site de Beauvillier  
→ **enterré !**

**En 2002,**

rapport de la DUCSAI sur le choix des différents sites, CHAULNES sort du chapeau, malgré toutes les contraintes.

**Quelles seront les suites ? ? ?**

**Des faits qui mettent en doute la réelle volonté de réaliser cette grande plate-forme aéroportuaire pour 2015.**

**La Stratégie ne serait elle pas d'annoncer un site plein de contradictions et d'incertitudes pour calmer les riverains (Orly, Roissy, Lyon....) afin de donner du temps au temps....**

Des financements d'Etat permettant sournoisement la mise en place du projet d'extension de SATOLAS → à court terme SATOLAS risque donc de récupérer un trafic important transféré de ROISSY ou d'ORLY sur la province!

**Demain → SATOLAS 4 pistes comme à ROISSY? ??**



**A.C.E.N.A.S. Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas**  
Mairie d'Heyrieux  
38540 HEYRIEUX

Tél / fax: 04.72.48.76.79 e-mail: acenas@wanadoo.fr

**ADHESION JUIN 2001 / JUIN 2002**

Première adhésion  
 Renouvellement

*Défendez vous.  
Rejoignez nous*

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:
Adresse :	
e-mail (pour transmission infos):	Tél:

● Adhésion par personne pour l'exercice juin 2001/juin 2002 :

\_\_\_\_\_ x  5 € ou \_\_\_\_\_ x  10 € (membre bienfaiteur)

● En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien financier aux actions de l'ACENAS et je fais un

DON de :  10 €  20 €  50 €  autres: . . . . .

(Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date :

Signature :